

**EXEMPLES DE RÉPONSES QU'ONT REÇUES DES SIGNATAIRES DE
LETTRES APPUYANT LA CAMPAGNE
« LE REMÈDE AUX COUPURES, ÇA EXISTE! »**

26 janvier 2016

Bonjour,

Pour faire suite à votre correspondance dans laquelle vous nous faites part de vos inquiétudes quant à la façon dont le gouvernement actuel gère les finances publiques, M. Lisée a tenu à ce que je vous transmette ces informations.

Vous formulez des propositions de modifications du régime d'assurance médicaments afin que ce dernier devienne entièrement public. Nous sommes sensibles à vos propositions. Il en a d'ailleurs été question lors des débats de la course à la chefferie du Parti québécois.

C'est également le début des réflexions en ce qui a trait au programme électoral de 2018. Sachez que les politiques médicales et l'assurance médicaments feront partie de nos discussions.

Je vous remercie de votre intérêt.

Cordialement,

Maxine Kelly-R. | Attachée politique

Député de Rosemont Jean-François Lisée

3308, boulevard Rosemont

Montréal (Québec) H1X 1K2

Tél. : [514-593-7495](tel:514-593-7495) | Téléc. : [514-593-4264](tel:514-593-4264) | Québec : [418-263-0674](tel:418-263-0674)

De : Alwan, Rémi [mailto:ralwan@assnat.qc.ca]

Envoyé : 8 février 2016 14:03

Objet : RE: Qu'attend le gouvernement pour agir ? Il y a urgence !

Madame,

Au nom de Guy Ouellette, député de Chomedey, j'accuse réception de votre courriel envoyé le 5 février dernier.

Je vous remercie d'avoir écrit à M. Ouellette, de lui avoir fait part de vos préoccupations concernant le coût des médicaments et surtout, de lui transmettre vos suggestions à ce sujet.

Soyez assurée que vos commentaires ont été portés à la connaissance du député qui est sensible aux doléances des citoyens qu'il représente et apprécie connaître leurs opinions.

Encore une fois, merci pour votre courriel. Je vous prie de recevoir, madame Proulx-Trottier, l'expression de mes sentiments distingués.

Mme Rémi Alwan | Attachée politique

Bureau du député de Chomedey,

Guy Ouellette

4599, boulevard Samson, bureau 201

Laval (Québec) H7W 2H2

Tél. : 450-686-0166 | Téléc. : 450-686-7153 | ralwan@assnat.qc.ca

De : XXXXXX

Envoyé : 8 février 2016 14:31

À : Alwan, Rémi

Objet : RE: Qu'attend le gouvernement pour agir ? Il y a urgence !

Merci de votre réponse, mais elle est insuffisante, je veux savoir quelle position mon député va prendre et quelles actions il mettra de l'avant. C'est ça représenter le peuple!

Merci.

De : Alwan, Rémi [mailto:ralwan@assnat.qc.ca]

Envoyé : 9 février 2016 15:07

À : XXXXX

Objet : RE: Qu'attend le gouvernement pour agir ? Il y a urgence !

Madame XXXXX,

Je vous remercie encore une fois pour votre courriel. Je peux vous assurer que les membres du gouvernement, incluant M. Ouellette, sont conscients de la part des médicaments dans les coûts des soins de santé au Québec. Pour cette raison, le gouvernement s'est engagé à resserrer les pratiques liées aux médicaments et plusieurs actions ont déjà été entreprises dans ce sens.

Récemment, le Québec s'est joint à l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) et ce, dans le but de réduire de façon significative le prix des médicaments. Le ministre de la santé, Gaétan Barrette, a réitéré son intention de vouloir regarder de près le prix des médicaments cette année et ainsi bénéficier d'économies qui pourront être investies dans les services de 1ère ligne

[:http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201501/16/01-4835835-achat-regroupe-de-medicaments-barrette-evoque-des-economies-substantielles.php](http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201501/16/01-4835835-achat-regroupe-de-medicaments-barrette-evoque-des-economies-substantielles.php)

De plus, le gouvernement a entamé diverses négociations avec les manufacturiers de médicaments novateurs qui permettront de réduire le coût de ceux-ci. Le ministre de la santé a récemment déposé un projet de loi à ce sujet, le projet de loi 81 : Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en permettant le recours à une procédure d'appel d'offres.

Ceci étant dit, plusieurs actions sont entreprises par le gouvernement en ce moment afin de réduire le coût des médicaments. M. Ouellette a bien à cœur le bien-être des citoyens de Chomedey et supporte ces actions qui peuvent améliorer la qualité de vie des citoyens. Si vous avez d'autres questions ou suggestions à ce sujet que vous aimeriez faire parvenir à M. Ouellette, soyez assurée que notre bureau demeure à votre disposition. Il nous fera plaisir de transmettre le tout à M. Ouellette et au cabinet du ministre de la santé.

Sur ce, je vous remercie encore une fois pour votre courriel et vous souhaite une excellente soirée,

Mme Rémi Alwan | Attachée politique
Bureau du député de Chomedey,
Guy Ouellette
4599, boulevard Samson, bureau 201
Laval (Québec) H7W 2H2
Tél. : [450-686-0166](tel:450-686-0166) | Téléc. : [450-686-7153](tel:450-686-7153) | ralwan@assnat.qc.ca

De : Lahaie, Alexandre [<mailto:Alexandre.Lahaie@assnat.qc.ca>]

Envoyé : 9 février 2016 14:01

Objet : Une réponse de votre députée, Nathalie Roy!

Boucherville, le 9 février 2016

PAR COURRIEL

Monsieur YYYYY,

Je vous remercie d'avoir pris le temps de partager avec moi vos inquiétudes et votre insatisfaction à l'égard des décisions de l'actuel gouvernement et surtout, son inaction pour limiter le prix des médicaments.

Au cours des 10 dernières années, le coût des médicaments a explosé au Québec; cette augmentation (en moyenne 2,1% par année) est d'ailleurs bien supérieure à la croissance économique annuelle et plus élevée que celui de plusieurs autres dépenses en santé, ce que mon parti et moi trouvons préoccupant. Seulement pour l'année 2014-2015, le régime public d'assurance médicaments a coûté environ 3,5 milliards \$ à l'État, en plus des 783 millions \$ versés en contribution par les personnes assurées.

Mon parti (CAQ) et moi croyons que le Québec doit agir et participer à l'achat regroupé de médicaments avec les autres provinces canadiennes. Nous pensons également que notre gouvernement doit acheter davantage de médicaments par appel d'offres. Il faut miser davantage sur la concurrence entre les fabricants. Nous participerons donc activement à l'étude détaillée du projet de loi 81, toujours dans le but de défendre le portefeuille des contribuables.

Veillez recevoir, monsieur Pépin, mes salutations distinguées,

Nathalie Roy

Députée de Montarville

Présidente du caucus

Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'Intégrité, Laïcité, Immigration et Condition féminine

**Alexandre Lahaie | Attaché de presse
pour Nathalie Roy, députée de Montarville**

Bureau de circonscription de Montarville

1570, rue Ampère, bureau 500

Boucherville (Québec) J4B 7L4

Tél. : [450-641-2748](tel:450-641-2748) | Téléc. : [450-641-0689](tel:450-641-0689) | alexandre.lahaie@assnat.qc.ca